

AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société AFMA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'amphithéâtre de l'ESCA, sis au 7, rue Abou Youssef Al Kindy, Boulevard Moulay Youssef, le

MERCREDI 24 JUIN 2020 A 10H

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;
2. Rapport des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2019 ;
3. Approbation des états de synthèse de l'exercice 2019 ;
4. Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions réglementées, approbation de ces conventions ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des jetons de présence ;
7. Quitus au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Changement du représentant permanent d'un Administrateur ;
9. Désignation des Commissaires Aux Comptes ;
10. Pouvoirs à donner ;
11. Questions Diverses.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET VOTE A L'ASSEMBLÉE

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à cette assemblée sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux.

La demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, formulée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la loi n° 17-95, doit être déposée ou adressée par lesdits actionnaires au siège social de la société AFMA SA contre accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis de réunion.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint, par un ascendant ou descendant ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Des formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et seront disponibles sur le site internet www.afma.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

PROJET DE RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée a pris acte que la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2020, ayant arrêté les comptes de l'exercice 2019, a été tenue, à titre exceptionnel et par dérogation aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée,

par visioconférence compte tenu des contraintes de mobilité et de réunion des personnes liées à la pandémie COVID-19 et que les conditions techniques étaient satisfaisantes et ont permis le bon déroulement de la séance, considère que la convocation et la réunion de ce conseil est valable.

DEUXIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES 2019

L'Assemblée, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes, approuve les états de synthèses arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice net de 50 070 733,80 dirhams.

Elle approuve également toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉOLUTION : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes et le rapport du Conseil d'Administration sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve toutes les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

• Bénéfice net comptable	50 070 733,80 dirhams
• Report à nouveau antérieur	2 071 480,66 dirhams
• Bénéfice distribuable	52 142 214,46 dirhams
- Dividendes <i>Soit 50 dirhams par action</i>	50 000 000,00 dirhams
- Le reliquat <i>A reporter à nouveau.</i>	2 142 214,66 dirhams

Les dividendes seront distribués à partir du 17 août 2020.

CINQUIÈME RÉOLUTION : JETONS DE PRÉSENCE

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de maintenir le montant des jetons de présence à allouer au CA et aux différents comités au titre de l'exercice 2020 à 500.000 dirhams.

SIXIÈME RÉOLUTION : QUITTUS AUX CAC ET AU CA

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration et aux Commissaires Aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2019.

SEPTIÈME RÉOLUTION : CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT PERMANENT D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée prend acte que M. Jalil BENSALID est, depuis le 1^{er} janvier 2020, le représentant permanent de TENOR GROUP S.A. au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale d'AFMA S.A.

HUITIÈME RÉOLUTION : DÉSIGNATION DES CAC

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration décide de Renouveler le mandat des Commissaires aux comptes, KPMG et AFRIC AUDIT CONSEIL pour les exercices 2020, 2021 et 2022

NEUVIÈME RÉOLUTION : POUVOIRS A DONNER

L'Assemblée, donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

AFMA S.A.

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000 DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 22, BOULEVARD MOULAY YOUSSEF - CASABLANCA

RC CASABLANCA N° 22463 • I.F N° 01020480 • TP N° 35545267

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF

Exercice clos le 31/12/2019

	Exercice		Exercice précédent	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
IMMOBILISATION EN NON-VALEUR (A)	5 410 509,91	4 618 472,90	792 037,01	528 880,37
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 410 509,91	4 618 472,90	792 037,01	528 880,37
Primes de remboursements des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 932 263,48	737 883,47	2 194 380,01	249 806,67
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 644 263,48	737 883,47	1 906 380,01	249 806,67
Fonds commercial				
Autres immobilisations	288 000,00		288 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	35 228 186,74	23 115 838,26	12 112 348,48	14 173 666,71
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	430 200,00	317 320,00	112 880,00	112 880,00
Matériel de transport	663 022,54	585 656,07	77 366,47	184 686,55
Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	33 872 464,20	22 212 862,19	11 659 602,01	13 613 600,16
Autres immobilisations corporelles	262 500,00		262 500,00	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	59 840 924,04		59 840 924,04	58 693 924,04
Prêts immobiliers				
Autres créances financières	75 201,25		75 201,25	75 201,25
Titres de participation	59 765 722,79		59 765 722,79	58 618 722,79
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	103 411 884,17	28 472 194,63	74 939 689,54	73 646 277,79
STOCKS (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	496 259 823,63	13 608 375,97	482 651 447,66	568 577 701,08
Fourniss. débiteurs, avances et acomptes	939 070,26	177 165,32	761 904,94	439 327,73
Client et comptes rattachés	414 232 247,94	13 431 210,65	400 801 037,31	470 075 094,27
Personnel	106 947,91		106 947,91	167 676,57
État	986 508,01		986 508,01	2 463 400,85
Comptes d'associés				
Autres Débiteurs	79 732 975,52		79 732 975,52	95 214 521,84
Comptes de régularisation Actif	262 073,97		262 073,97	217 679,82
TITRES & VALEUR DE PLACEMENT (H)				
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF II (I) (Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	496 259 823,63	13 608 375,97	482 651 447,66	568 577 701,08
TRESORERIE - ACTIF	25 544 980,16		25 544 980,16	3 070 941,66
Chèques et valeurs à encaisser	12 305 202,14		12 305 202,14	6 191 581,38
Banques, T.G et C.C.P	13 128 254,26		13 128 254,26	2 446 514,57
Caisnes, Régies d'avance et accréditifs	111 523,76		111 523,76	4 845,71
TOTAL III	25 544 980,16		25 544 980,16	3 070 941,66
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	625 216 687,96	42 080 570,60	583 136 117,36	645 294 920,53

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31/12/2019



	Opérations		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les Ex. précédents		
	1	2	3 = 1 + 2	
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Ventes de biens et services produits	176 145 323,30		176 145 323,30	166 173 902,50
Variation stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				536 125,96
Autres produits d'exploitation			2 163 249,28	1 651 333,00
Reprises expl.: transferts de charges	2 163 249,28		2 163 249,28	1 651 333,00
TOTAL I	178 308 572,58		178 308 572,58	168 361 361,46
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matière et fournitures	6 017 958,48		6 017 958,48	4 361 066,24
Autres charges externes	50 539 786,24	98 478,81	50 638 265,05	47 234 173,71
Impôts et taxes	1 819 986,10		1 819 986,10	1 489 167,15
Charges de personnel	42 018 831,92		42 018 831,92	37 464 535,96
Autres charges d'exploitation	500 000,11		500 000,11	500 000,00
dotations d'exploitation	6 405 317,45		6 405 317,45	7 248 963,89
TOTAL II	107 301 880,30	98 478,81	107 400 359,11	98 297 906,95
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	71 006 692,28	-98 478,81	70 908 213,47	70 063 454,51
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	3 596 960,00		3 596 960,00	3 896 960,00
Gains de change	17 724,24		17 724,24	981,89
Intérêts et autres produits financiers	1 497 528,29		1 497 528,29	1 802 068,21
Reprises financières, transferts de charges				
TOTAL IV	5 112 212,53		5 112 212,53	5 699 990,10
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	1 706 210,50		1 706 210,50	1 187 780,75
Pertes de change	78 804,94		78 804,94	8 571,45
Autres charges financières				
Dotations financières				
TOTAL V	1 785 015,44		1 785 015,44	1 196 352,20
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	3 327 197,09		3 327 197,09	4 503 637,90
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	74 333 889,37	-98 478,81	74 235 410,56	74 567 092,41
VIII PRODUIT NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisation				
Subventions d'équilibre				
Reprise sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	8 154,40	71 937,43	80 091,83	9 284,71
Reprises non courantes : transferts de charges	18 669,13		18 669,13	
TOTAL VIII	26 823,53	71 937,43	98 760,96	9 284,71
IX CHARGES NON COURANTS				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	2 560 115,72		2 560 115,72	9 548 637,60
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	2 560 115,72		2 560 115,72	9 548 637,60
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 533 292,19	71 937,43	-2 461 354,76	-9 539 352,89
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	71 800 597,18	-26 541,38	71 774 055,80	65 027 739,52
XII IMPÔTS SUR LES RESULTATS	21 703 322,00		21 703 322,00	15 689 792,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	50 097 275,18	-26 541,38	50 070 733,80	49 337 947,52
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	183 447 608,64	71 937,43	183 519 546,07	174 070 636,27
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	133 350 333,46	98 478,81	133 448 812,27	124 732 688,75
XVI RESULTAT NET	50 097 275,18	-26 541,38	50 070 733,80	49 337 947,52

PASSIF

Exercice clos le 31/12/2019

	Exercice		Exercice précédent	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou personnel (1)	10 000 000,00		10 000 000,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé				
Moins : capital appelé				
Moins : dont versé				
Primes d'émission, de fusion d'apport				
Écarts de réévaluation				
Réserves légales	1 000 000,00		1 000 000,00	
Réserves diverses				
Reports à nouveau (2)	2 071 480,66		9 733 533,14	
Résultats nets en instances d'affectation (2)				
Résultat net de l'exercice (2)	50 070 733,80		49 337 947,52	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	63 142 214,46		70 071 480,66	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
DETTES DE FINANCEMENTS (C)	7 737 020,92		11 551 497,33	
Emprunts obligatoires				
Autres dettes de financements	7 737 020,92		11 551 497,33	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)				
Augmentation des créances immobilisées				
Diminution des dettes de financements				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	70 879 235,38		81 622 977,99	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	475 093 077,96		518 976 639,82	
Fournisseurs et comptes rattachés	406 306 046,53		460 453 115,17	
Clients créditeurs avances et acomptes	24 876 701,20		25 841 459,43	
Personnel	6 163 719,27		5 694 596,14	
Organismes sociaux	2 130 901,26		1 974 123,23	
État	4 731 190,03		3 941 842,44	
Comptes d'associés				
Autres Créanciers	30 181 672,69		20 741 597,88	
Comptes de régularisation Passif	702 846,98		329 905,53	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	208 996,62		1 085 536,75	
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)				
TOTAL II (F+G+H)	475 302 074,58		520 062 176,57	
TRESORERIE - PASSIF	36 954 807,40		43 609 765,97	
Crédits d'escompte				
Crédits de trésorerie				
Banques (soldes créditeurs)	36 954 807,40		43 609 765,97	
TOTAL III	36 954 807,40		43 609 765,97	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	583 136 117,36		645 294 920,53	

(1) si capital personnel débiteur (-) (2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

40, Boulevard Anfa - 6^{ème} étage - Casablanca

Jet Business Class 16-18 Lot Attak - Rte de l'Aéroport Casablanca

Aux Actionnaires de la société AFMA SA
22, Boulevard Moulay Youssef
CASABLANCA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFMA S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 63 142 214,46 Dirhams dont un bénéfice net de 50 070 733,8 Dirhams. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse
Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AFMA S.A au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérfications et Informations spécifiques
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 20 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société AFMA SA a procédé à la création de trois nouvelles filiales :

- AFMA SAFE ASSUR : dont le capital social s'élève à 100 KMAD détenu à hauteur de 51 % par AFMA SA ;
- AFMA KENTRA : dont le capital social s'élève à 100 KMAD détenu en totalité par AFMA SA ;
- AFMA AFRICA : dont le capital social s'élève à 1.000 KMAD détenu à hauteur de 99,6 % par AFMA SA.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 30 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

ACTIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31/12/2019	31/12/2018
Goodwill	50 606 694	50 606 694
Immobilisations incorporelles	2 196 000	249 806
Immobilisations corporelles	56 636 334	15 369 490
Titres mis en équivalence		
Autres actifs financiers non courants	213 735	213 735
Actifs d'impôts différés	8 912 518	487 044
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	118 565 281	66 926 769
Stocks		
Créances clients nettes	466 605 843	541 422 653
Autres créances courantes nettes	84 929 308	105 710 679
Trésorerie et équivalent de trésorerie	31 042 486	7 748 188
TOTAL ACTIFS COURANTS	582 577 637	654 881 520
TOTAL ACTIF	701 142 918	721 808 289

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

PASSIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31/12/2019	31/12/2018
Capital	10 000 000	10 000 000
Réserves Consolidées	-21 487 648	6 139 762
Résultats Consolidés de l'exercice	50 137 351	49 784 426
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	38 649 703	65 924 188
Réserves minoritaires	-81 935	-91 056
Résultat minoritaire	-130 514	27 215
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	-212 449	-63 841
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	38 437 253	65 860 347
Dettes financières non courantes :	70 635 676	7 860 432
- Dont dettes envers les établissements de crédit	4 414 280	7 860 432
- Dont obligations locatives non courantes IFRS 16	66 221 396	
Impôt différé passif	164 913	122 500
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	70 800 589	7 982 932
Provisions courantes	360 976	1 237 517
Dettes financières courantes :	48 625 740	50 315 825
- Dont dettes envers les établissements de crédit	42 565 139	50 315 825
- Dont obligations locatives non courantes IFRS 16	6 060 601	
Dettes fournisseurs	476 667 355	534 571 454
Autres passifs courants	66 251 005	61 840 214
TOTAL DETTES COURANTES	591 905 076	647 965 010
TOTAL PASSIF	701 142 918	721 808 289

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

GRUPE AFMA (en MAD)	2019	2018
Chiffre d'affaires	193 900 486	186 759 108
Autres produits de l'activité		536 126
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	193 900 486	187 295 234
Achats consommés	-49 003 531	-56 729 173
Charges de personnel	-51 747 231	-46 513 021
Impôts et taxes	-1 985 271	-1 644 278
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-10 672 305	-6 606 108
CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-113 408 338	-111 492 580
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	80 492 148	75 802 654
Autres produits & charges d'exploitation non courants	-2 458 060	-9 515 861
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	78 034 088	66 286 793
Coût de l'endettement net	-5 606 852	289 660
Autres produits financiers	119 343	276 610
Autres charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	-5 487 509	566 270
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	72 546 579	66 853 063
Impôts sur les sociétés	-22 393 387	-16 838 855
Impôt différé	-146 356	-202 567
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	50 006 836	49 811 641
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	50 006 836	49 811 641
Intérêts minoritaires	-130 514	-27 215
RÉSULTAT NET-PART DU GROUPE	50 137 351	49 784 426
RÉSULTAT NET PAR ACTION	50,14	49,78
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	50,14	49,78

- Le groupe AFMA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de **193.901 KDH** à fin décembre 2019 contre **187.295 KDH** à fin décembre 2018, soit une hausse de près de **4%**.
- Le résultat net consolidé de 2019 est de **50.007 KDH** contre **49.812 KDH** en 2018.
- Le résultat net part du groupe de 2019 s'établit à **50.137 KDH** contre **49.784 KDH** en 2018, soit une augmentation de **1%**.
- Le résultat net social d'AFMA est de **50.071 KDH** en 2019 contre **49.338 KDH** en 2018, soit une hausse de **1%**.



Société d'Audit et d'Expertise Comptable
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Maroc

40, Boulevard Anfa - 6^{ème} étage -
Casablanca
Tel : 212 (0) 5 22 29 33 04 - Fax : 212 (0) 5 22 29 33 05

Jet Business Class 16-18 Lot Attawfik - Rte de l'Aéroport
Casablanca
Tel : 212 (0) 5 22 785 685 - Fax : 212 (0) 5 22 786 493

Aux Actionnaires de la société
AFMA SA
22, Boulevard Moulay Youssef
CASABLANCA.

GRUPE AFMA SA

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE AFMA SA EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFMA S.A et de ses filiales (Groupe AFMA) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 38.437 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 50.137. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe AFMA S.A constitué par les sociétés comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Fait à Casablanca, le 30 avril 2020

Les Auditeurs Indépendants

KPMG

Afric Audit Conseil

40, Bd d'Anfa 6^{ème} Etage - Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000081

Jet Business Class, Lot. Attawfik
16, 18 Site Maârouf Casablanca
R.C.: 101121

Mostafa FRAIHA
Associé

Ayoub ES-SAHRAOUI
Associé